

Démarche : Demande d'attestation d'intervention du SDIS73

Organisme : Groupement Opérations - Attestations

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche permet à toute personne physique de déposer une demande d'attestation suite à l'intervention des sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie.

Chaque demande est ensuite instruite par le service en charge du suivi opérationnel et donne lieu si elle est acceptée à la délivrance d'une attestation utilisable auprès des services et organismes. Cette attestation ne pourra en aucun cas valoir de constat d'expert en matière d'évaluation des dégâts et de recherche de responsabilité.

Le délai de traitement est en moyenne de 1 mois, et peut être réduit sur justification d'un motif d'urgence spécifique.

Identification de la demande

Vous n'êtes pas la victime/sinistré ni un ayant droit

La délivrance d'une attestation d'intervention par les sapeurs-pompiers du SDIS de la Savoie n'est possible directement que vers la personne identifiée comme victime ou sinistrée, ou à défaut l'un de ses ayant droits.

Si vous ne remplissez pas ces conditions mais que vous agissez au bénéfice d'une personne (mandataire), merci d'utiliser les champs ci-après pour détailler le plus précisément votre demande et son contexte.

Après étude et validation juridique, nous vous répondrons sur la dérogation possible ou non à la règle initiale.

Descriptif de la demande déposée par un tiers non identifié

Merci d'apporter le plus d'éléments possibles permettant l'étude de votre demande.

Quel est votre lien avec la Victime/Sinistré

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande d'attestation d'intervention du SDIS73

- Enfant
- Parent
- Représentant légal
- Mandataire

Numéro de téléphone

Numéro de téléphone à contacter si besoin de renseignements complémentaires

Adresse postale

Adresse à laquelle sera adressée la demande

Adresse mail Victime/Sinistré

Adresse utilisée pour la correspondance

Justification de votre demande d'attestation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Assurance
- Démarche juridique

Identification de l'intervention des sapeurs-pompiers

Date et Heure d'intervention des sapeurs-pompiers

Merci d'indiquer le plus précisément possible la date et l'heure à laquelle sont intervenus les sapeurs-pompiers.

Si vous le connaissez, numéro d'intervention

Numéro figurant sur l'ordre de départ des sapeur-pompiers. Champ facultatif mais qui permet d'accélérer le traitement de la demande

Adresse de l'intervention

Nature de l'intervention

Choisir dans la liste l'intitulé qui correspond le mieux à la raison qui a motivé l'intervention des sapeurs-pompiers.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Incendie

Demande d'attestation d'intervention du SDIS73

- Dégâts des eaux
- Secours à personne
- Accident de la circulation

Dégâts matériels éventuellement subis

Merci de ne pas détailler les éléments individuels concernant la santé d'une ou plusieurs personnes.

Observations particulières

L'attestation précise par défaut l'intervention des sapeurs-pompiers de la Savoie sur une adresse, à une date et un horaire pour une raison de sortie. Elle ne précise pas les moyens engagés ou toute autre information spécifique (et notamment couverte par le secret médical). Vous pouvez utiliser ce champ pour nous faire part de toute observation que nous essaierons de prendre en compte pour la délivrance de votre attestation.

Merci de ne pas entrer dans des détails individuels concernant la santé d'une ou plusieurs personnes.

Pièces justificatives

Dépôt des pièces justificatives

Votre demande peut être déposée sans les pièces justificatives obligatoires mais ne sera pas traitée (passé en instruction) si elles ne sont pas fournies.

Si vous êtes la victime ou le sinistré, une seule pièce d'identité est requise.




Pièce d'identité de la victime ou du sinistré




Pièce d'identité du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif lien de parenté ou mandataire

Justificatifs récents du maintien des liens familiaux en France : tous justificatifs utiles.

- Conjoint / partenaire / concubin :  Extrait d'acte de mariage, PACS et attestation de non dissolution récente, preuves de concubinage  Justificatifs de communauté de vie (tout document attestant de la réalité de la vie commune : documents reçus au domicile, attestation CAF, contrats de travail, attestations bancaires, etc.)  Copie recto-verso du titre de séjour ou de la carte d'identité du conjoint / partenaire / concubin.

- Enfants :  Extrait d'acte de naissance des enfants et, le cas échéant, copie de la CNI, du DCEM ou titre de séjour.  Justificatif de présence en France des enfants (certificats de scolarité, etc.)  Justificatifs de l'entretien et de l'éducation de(s) enfant(s) : prise en charge financière, exercice de l'autorité parentale, participation aux activités scolaires ou extrascolaires, etc.

Si mandataire : copie du contrat de mandat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Demande expresse de l'assureur

